

2011\_B187

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - OPAH Aix-en-Provence**

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

**Excusé(e)s :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 19 MAI 2011**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude FERAUD

**Objet : HABITAT - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - OPAH Aix-en-Provence**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne l'attribution d'une aide de 9 173 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH d'Aix-en-Provence.

Une première convention de délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat à la CPA a été signée le 31 janvier 2006.

La Communauté du Pays d'Aix a renouvelé le 17 septembre 2010, pour six ans une convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre de l'état qui fixe notamment des objectifs prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé et qui portent sur :

La réhabilitation de 330 logements par an dont :

- 80 logements propriétaires bailleurs
- 250 logements propriétaires occupants
- 80 logements en sortie d'insalubrité
- 25 logements vacants remis sur le marché

- 50 logements à loyers maîtrisés dont 30 logements à loyers intermédiaires et 20 à loyers conventionnés.

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de **12 840 000 €** pour 6 ans.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

Dans le cadre de l'OPAH d'Aix-en-Provence, deux types d'aides aux propriétaires occupants ont été validées, les aides apportées en complément de celles de l'ANAH et les aides apportées à ceux qui n'en bénéficient pas, ainsi :

- Treize dossiers ont été validés par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'Anah du 17 mars 2011 et se répartissent comme suit :

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	DEMANDEUR		TRAVAUX			ANAH	CPA	
		NOM Prénom	Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Engagement ANAH	Engagement CPA	
N°013008035B	17/03/11	Mme THOMPSON	26-26b Bd du Roi René 13100 - AIX	Ravalement + Changement menuiseries	6 520 €	6 180 €	2 377 €	10%	618 €
N°013008038	17/03/11	Mme SCOFFONI Simone	3 rue Monclar 13100 - AIX	Façade	22 375 €	3 743 €	1 123 €	10%	374 €
N°013009162	17/03/11	Mme CREPET Françoise	10 rue Matheron 13100 - AIX	CE	4 963 €	4 704 €	2 117 €	10%	470 €
N°013009227	17/03/11	M. REYNAUT Jean Louis	10 rue Matheron 13100 - AIX	CE	496 €	470 €	212 €	10%	47 €
N°013009303	17/03/11	Mme POLLVERT GELAS Nicole	12 rue Maréchal JOFFRE 13100 - AIX	EU Toiture	4 159 €	3 943 €	1 774 €	10%	394 €
N°013009393	17/03/11	M. TERRY Benjamin	24 rue Lacépède 13100 - AIX	RNC	13 715 €	13 000 €	5 850 €	10%	1 300 €
N°013009643	17/03/11	Mme BEINEIX	45 Bd de la République 13100	Façade CE	9 419 €	8 928 €	2 678 €	10%	893 €
N°013009823	17/03/11	M. et Mme BONTOUX	2 rue Clovis Hugues 13100 - AIX	RNC	28 757 €	13 000 €	5 850 €	10%	1 300 €
N°013009872	17/03/11	Mme BOURSIN LEKOV	16 rue Duperrier 13100 - AIX	Toiture Pignon CE	17 155 €	13 000 €	5 850 €	10%	1 300 €
N°013010029	17/03/11	Melle MOREAU Yaelle	16 bis rue des Marseillais 13100 - AIX	Toiture	5 529 €	5 241 €	2 359 €	10%	524 €
N°013010028	17/03/11	Mme VITIELLO Karina	16 bis rue des Marseillais 13100 - AIX	Toiture	4 739 €	4 492 €	1 348 €	10%	449 €
N°013010390	17/03/11	M. DEL GIUDICE Raphael	8 rue Maréchal Foch 13100 - AIX-EN- PROV.	Façade et toiture	42 677 €	13 000 €	5 850 €	10%	1 300 €
N°013010553	17/03/11	M. BARDIE Jean Pierre	46 rue des Cordeliers 13100 - AIX	Façade	2 149 €	2 037 €	917 €	10%	204 €
					162 653 €	91 738 €	38 305 €		9 173 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des treize dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 9 173 €.

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007-A126 du Conseil Communautaire du 12 avril 2007 relative à l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - principe d'intervention financière en faveur des propriétaires occupants en complément des aides de l'Anah ;

VU la délibération n° 2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'Anah du  
17 mars 2011,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien  
vouloir :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant de 9 173 €, aux propriétaires  
occupants concernés mentionnés selon la répartition figurant dans le tableau  
ci-dessus,

➤ **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les  
pièces afférentes à ce dossier.

➤ **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042)  
de la Direction Habitat et Politique de la Ville.

**OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - OPAH Aix-en-Provence**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSANS MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **25 MAI 2011**